

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25.04.02 Convocation du 21.04.02

Compte rendu affiché 29 avril 2002

Présidente : Mme GUERIN

Secrétaire élue : D. BROSSARD

Réf. : BJ/LDA

**Objet : Désignation des
Conseillers Municipaux
Commission OUVERTURE des PLIS**

Présents :

Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, Mme BOUHEY, MM. AUROY,
RODRIGUEZ, OLLIVIER,
Maires-Adjointes,

Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD, WYMAN, MARMONIER,
BERRA, M. GONDELAUD, Mme ZUILLI, M. GOSSET, Mme DURAND,
M. CHRETIN, Mmes PERRIN, DESVIGNES, M. MACHURAT, Mlle MILLET,
M. BOUREZG, Mme LABASOR.

<u>Nombre de conseillers</u>	
en exercice :	29
présents	24
votants	28

Absents représentés :

M. LAFFLY par Mme GUERIN - M. CHATUT par M. RODRIGUEZ -
M. MEYER par Mlle VEYRIER - MM. BELLOT par M. MACHURAT.

Absent excusé :

M. FERNANDES.

Monsieur le Maire rappelle qu'en conséquence des élections du 11 mars 2001, une Commission d'Appel d'Offres a été constituée.

Il indique que désormais l'article 22 du Code des Marchés Publics prévoit la composition de la Commission d'Appel d'Offres. Il explique que, compte tenu de l'indisponibilité de l'un des membres de la commission désignée le 22.03.2001, il convient de procéder à une nouvelle élection, dans les formes prévues par la loi.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2122-7,
- Vu le Code des Marchés Publics et son article 22,
- Enregistre le dépôt d'une nouvelle liste,
- Procède à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres, par élection au scrutin proportionnel au plus fort reste,
- Désigne en conséquence des résultats obtenus :

Titulaires :

**René FAURE
Gilles CHATUT
Marc RODRIGUEZ
Jean MACHURAT
Myriam MARMONIER**

Suppléants :

**Marie-Louise GUERIN
Danielle BROSSARD
Martial GONDELAUD
Youcef BOUREZG
Jean-Pierre GOSSET**

- Rappelle que le Maire est Président de droit de cet organisme.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE s/SAONE, le 25 Avril 2002

LE MAIRE
Signé P. LAFFLY

Pour copie conforme,
Le MAIRE ,

Délibération certifiée exécutoire

compte tenu - de la transmission en Préfecture le 24 juin 2002
- de la publication le 25 juin 2002
Fait à NEUVILLE-SUR-SAONE, 24 juin 2002

PROCES-VERBAL de la DESIGNATION
de CINQ CONSEILLERS MUNICIPAUX à la COMMISSION
d'OUVERTURE des PLIS

(Article 22 du Code des Marchés Publics)

Liste en présence : Liste n°1

Titulaires

**René FAURE
Gilles CHATUT
Marc RODRIGUEZ
Jean MACHURAT
Myriam MARMONIER**

Suppléants :

**Marie-Louise GUERIN
Danielle BROSSARD
Martial GONDELAUD
Youcef BOUREZG
Jean-Pierre GOSSET**

Votants 26

Résultats Liste 1 : 26 voix

Attribution Liste 1 : 5

Sont proclamés élus :

Titulaires

**René FAURE
Gilles CHATUT
Marc RODRIGUEZ
Jean MACHURAT
Myriam MARMONIER**

Suppléants :

**Marie-Louise GUERIN
Danielle BROSSARD
Martial GONDELAUD
Youcef BOUREZG
Jean-Pierre GOSSET**